SONECOM
COMPRENDRE UNE SOCIÉTÉ EN MOUVEMENT

drios spri
Bureau d'études et de conseil

Rapport final

Evaluation finale de la dimension « commerce équitable » de l'OS3 du programme D'Oxfam-Solidarité, Oxfam-Magasins du monde et Miel Maya Honing

pour

OXFAM
Magasins du monde

Table des matières

1. CONTEXTE ET OBJECTIF 3

2. METHODOLOGIE 5

3. PRINCIPAUX CONSTATS 6

3.1. LA DEFINITION INITIALE DE L'OS ET DE SES INDICATEURS 6

3.2. QUALITE DU SUIVI ET DE LA RECOLTE DES DONNEES 7

3.3. ATTEINTE DES RESULTATS ET DES CIBLES EN ANNEE 5 8

3.4. TRAVAIL D'EXPERTISE ET CDCE 9

4. CONCLUSIONS 13

5. ANNEXES 15

5.1. DOCUMENTS CONSULTES 15

1. Contexte et objectif

Trois ONG agréées, Oxfam Solidarité, Oxfam-Magasins du Monde et Miel Maya Honing réalisent un programme quinquennal (2017-21) en commun financé par la Direction Générale Coopération au Développement et Aide Humanitaire (DGD) et intitulé *« Le pouvoir citoyen contre l'injustice et pour des alternatives concrètes de développement durable »*.

Une évaluation finale de l'atteinte de l'Objectif Spécifique 3 de ce programme commun, intitulé *« Les décideurs politiques ainsi que les acteurs privés prennent des initiatives (propositions et processus) plus inclusives, cohérentes, redevables et durables pour lutter contre les injustices et la pauvreté en prenant en compte les problématiques Nord - Sud et l'impact sur les inégalités de genre »* est actuellement réalisée pour le compte d'Oxfam-Magasins du monde et d'Oxfam-Solidarité.

Parallèlement à cette évaluation de l'OS3 dans sa globalité, Oxfam-Magasins du monde a souhaité mener une analyse plus approfondie de la dimension « commerce équitable (CE) » que couvre également cet OS3. Cette dimension plus spécifique est un volet important et particulier dont il importe de mesurer la trajectoire. Il a donc été décidé d'effectuer un travail d'analyse complémentaire de ce volet qui fait donc l'objet de la présente évaluation. Il s'agit pour les aspects qui concerne le commerce équitable d'analyser les résultats suivants :

- Produire des analyses et positionnements en
    - (R1) renforçant l'expertise de Oxfam MdM en matière de commerce équitable
    - et (R2) participant à des réseaux et plateformes relatives au commerce équitable
- Organiser le débat démocratique entre citoyens et décideurs politiques/économiques sur les thématiques du commerce équitable notamment en :
    - (R3) réalisant le projet « Communes du commerce équitable »

L'objectif de cette évaluation est triple :

1) La redevabilité par rapport à l'atteinte des objectifs du programme vis-à-vis du bailleur.
2) La validation de la collecte des données et le suivi des indicateurs réalisés.
3) L'estimation de l'atteinte de l'objectif spécifique du programme en tenant compte des conclusions des évaluations intermédiaires et du résultat de l'indicateur en fin de programme et au regard des critères CAD de l'OCDE. Les critères qui seront privilégiés sont la pertinence, l'efficacité, la durabilité et l'impact.

La question d'évaluation peut donc être formulée comme suit :

Dans quelle mesure la dimension « commerce équitable » de l'objectif spécifique 3 du programme quinquennal (2017-21) d'Oxfam Solidarité, Oxfam-Magasins du Monde et Miel Maya Honing est-il atteint ?

2. Méthodologie

Dans la mesure où il s'agit d'une analyse complémentaire qui porte sur un volet spécifique du programme et que plusieurs évaluations ont été réalisées sur plusieurs aspects de cette dimension du commerce équitable (évaluation de la campagne communes du commerce équitable, évaluation du travail d'expertise d'Oxfam-Magasins du Monde) l'approche retenue a été de procéder à une méta-analyse des différents documents disponibles.

Le travail d'évaluation a donc analysé les sources disponibles suivantes :

1) Le document de programme pour la partie qui concerne l'OS3 et son cadre logique.
2) Les éléments de suivi du programme et de collecte des données : tableaux de suivi des indicateurs, rapports d'activités et de meetings, invitations et participation à des évènements, contribution à des documents politiques nationaux et européens.
3) Les rapports des évaluations intermédiaires portant sur les résultats 1 (Expertise) et 3 (Communes du commerce équitable).
4) Les scores de performance de l'OS3.

Afin de répondre aux objectifs assignés, l'évaluation finale a donc porté son analyse sur les éléments suivants :

1) La validation de la qualité du suivi et de la collecte des données.
2) L'atteinte des résultats et des cibles en année 5 afin de déterminer plus globalement le niveau d'atteinte de l'OS 3 dans sa dimension « commerce équitable ».

3. Principaux constats

3.1. La définition initiale de l'OS et de ses indicateurs

Dans la formulation du programme général, l'objectif spécifique 3 est donc formulé comme suit : *« Les décideurs politiques ainsi que les acteurs privés prennent des initiatives (propositions et processus) plus inclusives, cohérentes, redevables et durables pour lutter contre les injustices et la pauvreté en prenant en compte les problématiques Nord - Sud et l'impact sur les inégalités de genre. »*

L'indicateur proposé dans le document pour le volet commerce équitable est formulé comme suit ; *« Dans les thématiques traitées (ici en l'occurrence le commerce équitable), les décideurs politiques et/ou acteurs privés tiennent compte de nos propositions, y compris concernant les inégalités de genre. »*

Les sources de vérifications proposées sont : *« Analyse et monitoring faits par notre personnel de plaidoyer sur les thématiques spécifiques sur la base de rapports de réunions formelles ou informelles, documents, courriers, positions dans les fora internationaux, compilés dans un monitoring sheet. »*
La progression des indicateurs pour le commerce équitable envisagée par le programme, tel qu'il est formulé au départ, est la suivante :

Baseline	An 3	An 5
Nos experts (salariés et bénévoles) sont invités par des décideurs politiques (local, fédéral et européen) et participent à des réunions de travail dans lesquelles ils peuvent présenter leurs propositions et revendications	Les lieux de discussion avec les décideurs politiques sont renforcés (au minimum : Parlement fédéral, européen, dans une province et dans 64 communes) et ils tiennent compte de certaines de nos propositions et revendications dans leurs décisions.	Les lieux de discussion avec les décideurs politiques sont confortés (au minimum : Parlement fédéral, européen, dans une province et dans 80 communes), ils tiennent compte de certaines de nos propositions et revendications dans leurs décisions. Des avancées significatives sont réalisées. Exemple : Belgique déclarée pays de CE ; Consommation de produits équitables dans les institutions fédérales et européennes ; CE dans la Loi sur les marchés publics en Belgique

La formulation de l'indicateur est fort générale mais cet indicateur insiste particulièrement sur l'aspect inégalité de genre. Les sources de vérification sont concentrées sur les différents éléments de suivi qui sont récoltés par le personnel de l'organisation chargé du plaidoyer.

La progression des indicateurs est décrite de manière fort qualitative et peu mesurée, en particulier pour la Baseline. Pour les niveaux à atteindre en année 3 et 5, ce n'est qu'au niveau communal que l'atteinte est mesurée de manière plus quantitative.

3.2. Qualité du suivi et de la récolte des données

Sur base de ce qui a été défini dans le document de programme et approuvé par le bailleur, Oxfam Magasins du Monde a fait établir par son personnel chargé du plaidoyer des relevés fort systématiques des activités réalisées annuellement.

Pour les trois années observées (2019-2020 et 2021) ces relevés comprennent :

- Pour les R1 et R2 (production des analyses et positionnements) : i) les positionnements sous forme de cartes blanches ou pétitions adoptées ou signées par Oxfam MdM, seule ou le plus souvent en collaboration avec d'autres organisation avec la date de publication de ces positionnements ; ii) la participation et l'implication d'Oxfam MdM dans les différentes activités réalisées dans le cadre de réseaux nationaux ou internationaux avec la date de la réalisation de ces activités ; iii) la liste des documents et études réalisés.
- Pour le R3, un rapport d'activités annuel de la campagne « Communes du commerce équitable » reprend les éléments suivants : le nombre de communes titrées ; l'évolution du Fair-ô-mètre ; les activités de sensibilisation, promotion et formation en matière de CE ; les publications dans les médias classiques et sociaux ; l'implication dans les processus visant à faire des entités supérieures aux communes (Provinces, Régions, Pays) des entités du CE.

De plus, une attention est accordée aux leçons apprises lors de la mise en œuvre de cet OS3 dans sa dimension commerce équitable. Un rapport est établi annuellement qui décrit le suivi des leçons apprises durant l'année N-1 et le relevé des leçons apprises durant l'année N.
Ainsi par exemple pour l'année 2020 (dernier rapport disponible), le document indique i) le suivi accordé à la leçon apprise en 2019 concernant la méthodologie à adapter en fonction de la volatilité du contexte (pandémie) et ii) les leçons apprises en 2020 : consommation plus durable dans un contexte de crise sanitaire ; plus-value du travail en coalition ; nécessité de renforcer la cohérence entre les projets ; digitalisation ; ciblage des acteurs politiques ; nécessité de nouveaux axes de travail ; l'effet des approches féministes.

Nous constatons que le processus mis en place pour assurer le suivi et la récolte de données sont de bonne qualité : ils sont systématiques, précis et couvrent les différents volets, les différents résultats qui concernent le commerce équitable dans le cadre de cet objectif spécifique 3. Par ailleurs, le relevé systématique des leçons apprises est à mettre en exergue dans la mesure où il permet de bien baliser l'évolution et la progression dans la mise en œuvre de ce programme.
Et cela même si notre avis est réservé concernant la qualité de l'indicateur, des sources de vérification et de la progression de l'indicateur tels qu'ils ont été décrits dans le document de programme initial (description trop générale, suivi et récolte

uniquement de façon interne de données qui sont peu mesurables au niveau quantitatif).

3.3. Atteinte des résultats et des cibles en année 5

L'analyse des relevés annuels établis par les chargés de plaidoyer d'Oxfam MdM mettent en évidence l'évolution suivante :

Année	2019	2020	2021
Nombre de positionnements, cartes blanches ou pétitions adoptées ou signées par Oxfam MdM	8	12	14
Nombre de participations ou implications d'Oxfam MdM dans des activités réalisées en réseaux nationaux ou internationaux	25	27	28

Cette analyse des relevés met en évidence une progression constante des activités et positionnement malgré un contexte sanitaire qui a fort probablement compliqué les rassemblements et le travail de collaboration. Cette progression permet de constater que le programme rencontre l'évolution attendue de l'indicateur : les lieux de discussion avec les décideurs politiques sont renforcés puis confortés en année 5. Les positionnements, cartes blanches et pétitions ont touché les autorités publiques fédérales, européennes et locales. Il est par contre plus difficile d'identifier si des avancées significatives ont été atteintes, ceci en partie à cause des modalités de sources de vérification qui ont été retenues et acceptées lors de l'appréciation du programme en 2017.

L'examen des rapports de la campagne Communes du commerce équitable (CDCE) met en évidence les éléments suivants :

- Progression du nombre de communes titrées en 2020 (+5) et en 2021 (+1).
- Progression de l'adhésion au Fair-ô-mètre : 71% des communes titrées y répondent en 2020, 85% en 2021.
- Multiplication des activités de sensibilisation et de formation des acteurs de la campagne (membres des comités de pilotage, fonctionnaires communaux, élus communaux) : réunions sans précision, atelier Green Deal (en 2020) ; réunions d'échanges entre communes par provinces, formation des éco-conseillers (en 2021).
- Participation à des réunions pour la promotion de provinces, régions et/ou pays de commerce équitable en 2020 et 2021 avec le lancement officiel de la campagne « Faire de Bruxelles Capitale une région du CE » au Parlement bruxellois.

- Travail de collaboration avec Trade for Development Centre de Enabel au niveau de la Semaine du commerce équitable et pour la promotion de provinces, régions et/ou pays de commerce équitable.

L'analyse des rapports de la campagne CDCE met également en évidence une multiplication des lieux de discussion avec les décideurs politiques mais aussi économiques au niveau communal : le niveau à atteindre en année 5 (80 communes) est largement dépassé puisqu'actuellement 49 communes sont titrées et 59 communes sont candidates à être commune du CE, soit 108 communes qui sont touchées par la campagne.

Enfin **l'examen des scores de performances** met en évidence une auto-évaluation particulièrement élevée : score global A pour les critères efficience, efficacité, pertinence, pérennité, contribution au CSC et genre ; score global B pour le critère milieu.

Sur base de ces différents éléments, nous pouvons constater que les niveaux de progression des indicateurs tels qu'ils ont été défini au départ, sont effectivement atteints. Le programme présente une évolution d'activités en croissance qui mériteraient une appréciation de la part d'acteurs plus externes au programme.

3.4. Travail d'expertise et CDCE

Deux éléments plus particuliers du travail d'Oxfam MdM dans le cadre de cet OS3 ont fait l'objet d'une évaluation intermédiaire : i) le travail d'expertise (R1)[1] et ii) la campagne Commune du commerce équitable (R3)[2].

<u>Le travail d'expertise d'Oxfam MdM</u>

Durant la période du programme (2017-2021) Oxfam MdM a publié huit études :

2021 :

- Impacts du commerce sur le climat et alternatives en matière de politiques commerciales.

2020 :

- Récits du "monde d'après" : faire entrer le soin dans les rapports économiques et politiques. Une approche relationnelle par l'artisanat.

2019 :

- Vers une stratégie européenne pour des textiles équitables et durables

[1] Sonecom – DRIS : Evaluation externe du travail d'expertise (OS3R1) d'Oxfam-Magasins du Monde, août 2021.

[2] DRIS : Evaluation de la Campagne « Communes du Commerce Equitable » Oxfam-MdM, Miel Maya Honing et Fair Trade Belgium, mars 2020.

- Transition écologique et inégalités mondiales. Pour une approche solidaire et équitable face aux enjeux sociaux et climatiques.

2018 :

- Slow Fashion. Définition, cartographie des acteurs/trices Belges et positionnement d'Oxfam-Magasins du monde
- Quels sont les enjeux éducatifs du recours au théâtre-forum ? Le cas des Oxflash.

2017 :

- Le crowdfunding non financier en Belgique, un bon outil pour les associations ?
- Artisanats et commerce équitable. Défis et perspectives sous le prisme du design

L'évaluation intermédiaire a analysé le travail d'expertise d'Oxfam MdM sur base d'un examen plus approfondi de trois de ces huit études sélectionnées en fonction de la diversité de leur mode de réalisation. Il s'agissait des trois études suivantes :

- Artisanats et commerce équitable. Défis et perspectives sous le prisme du design (2017)
- Slow Fashion. Définition, cartographie des acteurs/trices Belges et positionnement d'Oxfam-Magasins du monde (2018)
- Vers une stratégie européenne pour des textiles équitables et durables (2019)

L'évaluation intermédiaire apporte les conclusions suivantes :

1) *Le positionnement d'Oxfam-Magasins du monde vis-à-vis de l'OS3 se focalise au final peu sur la dimension de plaidoyer, mais vise plutôt le développement d'une expertise et de contenus qui vont ensuite être mobilisés pour nourrir différents canaux, et principalement en vue d'être vulgarisés en outils de campagne. S'il s'agit de la philosophie générale, nous avons pu constater que les objectifs variaient toutefois fortement d'une étude à l'autre, et avec eux les approches d'une thématique, les méthodes mobilisées et les stratégies de diffusion aux publics visés. Malgré ces différences, il est clair que la rédaction d'études (et également des analyses, ne faisant pas l'objet de cette évaluation) contribue au développement d'une expertise en interne.*
2) *La perspective genre est intégrée aux études sous différents aspects. Tout d'abord, par les sujets traités qui généralement soulèvent la question des inégalités, entre les acteurs mais également de genre. Certaines études portant même directement sur le sujet. Ensuite, par l'utilisation de l'écriture inclusive. Finalement par la politique interne à Oxfam-Magasins du monde, grâce à la mise en place d'un groupe de travail « genre » au sein de l'organisation, qui a rédigé une politique interne propre sur la thématique, informe les équipes et leur propose des formations… ce qui a de facto une influence sur leur traitement du sujet. Ces différents aspects sont relativement peu mis en exergue et mériteraient qu'on porte à la question une attention*

accrue afin de mettre en lumière cette thématique qui par sa transversalité se perd parfois dans les sujets traités.

3) *L'expertise d'Oxfam-Magasins du monde, sur des thématiques qui lui sont propres, et en particulier sur l'artisanat et le textile, est globalement reconnue… Au-delà de la reconnaissance de leur expertise, les partenaires reconnaissent également le rôle de moteur et d'animateur de réseaux qu'Oxfam-Magasins du monde peut occasionnellement revêtir en fonction des études rédigées. Ce rôle est particulièrement apprécié dans le sens où il permet au-delà de la mise en réseau, de se faire une idée très précise de la réalité du terrain. Il y a toutefois une limite à l'expertise qui est reconnue à Oxfam-Magasins du monde, et cette limite est inhérente à l'ensemble des ONG et des organisations de la société civile : comment sortir de ce cercle restreint et parvenir à toucher un public plus large et surtout d'autres types d'acteurs, en particulier les acteurs économiques ?*

L'évaluation intermédiaire a mis en évidence la qualité de l'expertise d'Oxfam MdM à travers la publication de ces études qui contribuent directement à la réalisation du R1 de l'OS3.

<u>La campagne « Commune du commerce équitable – CDCE »</u>

Les conclusions de l'évaluation intermédiaire mettent en évidence en particulier les points suivants :

- *la campagne CDCE crée de fait une synergie entre différents acteurs qui n'ont pas nécessairement l'habitude de collaborer. L'efficacité de cette synergie est inégale : elle est importante avec l'administration communale, les écoles et les associations mais plus faible avec les partis politiques, l'horeca, les entreprises et les maisons de jeunes.*
- *les outils de références (brochure, site Internet, guide et dépliant) sont largement utilisés, leur format est qualifié d'attrayant. Si de manière générale la pertinence et l'utilité de ces outils sont avérées, elles varient selon les actions et publics à cibler en fonction des critères (de reconnaissance à remplir).*
- *Le suivi de la campagne : apparaît insuffisant. Il permet une bonne communication entre les comités de pilotage et la coordination. Il est très apprécié en particulier durant la période de préparation du dossier de titrisation mais il est plus irrégulier, insuffisamment rapproché surtout sur le long terme et après l'obtention du titre.*
- *Le renforcement des acteurs : sur ce point l'évaluation est clairement affirmative : la campagne renforce de manière évidente les acteurs dans leur connaissance de ce qu'est le Commerce Equitable (CE), les enjeux qui l'entourent tant au Sud qu'au Nord, etc. et leur permet ainsi de disposer de meilleurs arguments pour défendre le CE.*

L'évaluation intermédiaire a mis en évidence la contribution importante de cette campagne dans l'atteinte de l'OS3, incitant les décideurs politiques (locaux surtout) et les acteurs privés (associations, écoles parfois plus facilement que les commerces et l'Horeca) à prendre des initiatives plus cohérentes et durables pour lutter contre l'injustice créée par le commerce international et mondialisé classique.

4. Conclusions

La méta-analyse des différents documents mis à notre disposition a permis de réaliser cette évaluation finale de la dimension plus spécifique du « commerce équitable » de l'Objectif Spécifique 3 du programme quinquennal (2017-21) « Le pouvoir citoyen contre l'injustice et pour des alternatives concrètes de développement durable » programme mis en œuvre par Oxfam Solidarité, Oxfam-Magasins du Monde et Miel Maya Honing. La dimension plus spécifique du commerce équitable de cet OS3 a principalement été mis en œuvre par Oxfam MdM (en partenariat avec MMH pour la campagne CDCE).

L'évaluation finale tient à mettre en exergue les éléments de conclusion suivants :

1) Le processus mis en place pour assurer le suivi et la récolte de données au cours de la mise en œuvre du programme sont de bonne qualité. Ils sont systématiques, précis et couvrent les différents volets, les différents résultats qui concernent le commerce équitable dans le cadre de cet objectif spécifique 3. De plus, le relevé systématique des leçons apprises est à mettre en exergue dans la mesure où il permet de bien baliser l'évolution et la progression dans la mise en œuvre de ce programme.

2) Sur base des relevés et rapports disponibles, l'évaluation constate que les niveaux de progression des indicateurs tels qu'ils ont été définis au départ, sont effectivement et parfois largement atteint. Le programme présente une évolution d'activités en croissance tant au niveau de la production d'analyse et de positionnement (R1 et R2) qu'au niveau de l'organisation du débat démocratique entre citoyens et décideurs politiques/économiques sur les thématiques du commerce équitable (R3).

3) Les deux évaluations intermédiaires analysées par la présente évaluation ont mis en évidence d'une part, la qualité de l'expertise d'Oxfam MdM à travers la publication de ces études qui contribuent directement à la réalisation du R1 de l'OS3 et d'autre part la contribution importante de la campagne CDCE dans l'atteinte de l'OS3, en incitant les décideurs politiques et les acteurs privés (locaux surtout) à prendre des initiatives plus cohérentes et durables pour lutter contre l'injustice créée par le commerce international et mondialisé classique.

4) La qualité de l'indicateur, des sources de vérification et de la progression de l'indicateur tels qu'ils ont été décrits dans le document de programme initial en 2017 devrait être améliorée de manière significative à l'avenir. En effet, tous ces éléments sont formulés de manière trop générale, ils se basent uniquement sur des informations recueillies de manière interne (sources) et manquent donc d'appréciation indépendante et ils sont peu mesurables au niveau quantitatif.

5) L'évaluation constate également que le libellé de l'OS3 tel qu'il a été formulé en 2017 ainsi que son indicateur 1 méritent d'être revus à l'avenir. En effet, l'intitulé actuel indique que : *« Les décideurs politiques ainsi que les acteurs privés prennent des initiatives (propositions et processus) plus inclusives,*

cohérentes, redevables et durables pour lutter contre les injustices et la pauvreté en prenant en compte les problématiques Nord - Sud et l'impact sur les inégalités de genre ».

Si l'OS 3 mentionne bien les acteurs privés et que ceux-ci sont effectivement touchés par le programme, rien au niveau de la progression de l'indicateur (Baseline ou années 3 ou 5) ne permet de mesurer le travail réalisé en destination de cette cible.

En outre, l'OS 3 accorde une attention particulière concernant les inégalités de genre mais, ici aussi, au niveau de la progression de l'indicateur rien ne permet de mesurer cet aspect thématique des inégalités de genre et l'attention qui y est accordée dans la mise en œuvre du programme est relative.

Une formulation plus précise des indicateurs et leur progression est souhaitable à l'avenir.

.

+ + + + + + + +

5. Annexes

5.1. Documents consultés

- Activités en 2019 en lien avec OS3 R1 et R2 : relevé des activités
- Activités en 2020 en lien avec OS3 R1 et R2 : relevé des activités
- Activités en 2021 en lien avec OS3 R1 et R2 : relevé des activités
- DRIS : Evaluation de la Campagne « Communes du Commerce Equitable » Oxfam-MdM, Miel Maya Honing et Fair Trade Belgium, mars 2020.
- Leçons apprises – programme DGD 2017-2022 – Belgique OS3 – 2020
- Leçons apprises – programme DGD 2017-2022 – Belgique OS3 – 2021
- Programme 2017-2021 : Le pouvoir citoyen contre l'injustice et pour des alternatives concrètes de développement durable. Partie générale. Pays Belgique. 30 avril 2018.
- Rapport d'activités CDCE OS3 R3 – 2020
- Rapport d'activités CDCE OS3 R3 – 2020
- Score de performance OS3 – Oxfam MdM 1141-3-UNI OS3
- Sonecom – DRIS : Evaluation externe du travail d'expertise (OS3R1) d'Oxfam-Magasins du Monde, août 2021.